

Anne-Lise

Direction départementale des territoires
Service Prospective Planification Habitat
Bureau Planification-Risques
Affaire suivie par : Sonia Baron/Cécile Lacroix
Tél. : 05 49 06 89 63
Adresse mail : sonia.baron@deux-sevres.gouv.fr
0258

REÇU LE
19 OCT. 2022
**AGGLOMÉRATION DU
BOCAGE BRESSUIRAIS**
5648

Niort, le **18 OCT. 2022**

Monsieur le Président,

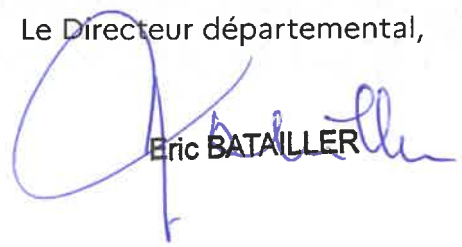
Vous sollicitez l'avis de la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) sur le dossier de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du bocage bressuirais afin de permettre l'implantation d'un centre de tri dans la zone d'activité de la Croisée (commune de Mauléon).

Ce dossier a été examiné par la CDPENAF lors de sa séance du 13 octobre 2022. Je vous informe que la commission a rendu un avis favorable sur votre projet.

Mon service reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur départemental,


Eric BATAILLER

Monsieur Pierre-Yves Marolleau
Président
Communauté d'agglomération du bocage bressuirais
27 boulevard du colonel Aubry – BP 90184
79304 Bressuire Cedex